



A42-WP/683

P/46

30/9/25

ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

(Présenté par le Président du Comité exécutif)

Le rapport ci-joint sur le point 11 de l'ordre du jour a été approuvé
par le Comité exécutif.

Note.— Prière d'insérer la présente note en bonne et due place dans le dossier de rapport, après en avoir retiré la page de couverture.

Point 11 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2022, 2023 et 2024

11.1 À la cinquième séance du Comité exécutif, le Président du Conseil a rappelé qu'une vue d'ensemble des informations figurant dans les rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2022, 2023 et 2024, ainsi que du rapport supplémentaire couvrant les six premiers mois de 2025, avait été fournie lors de son discours d'ouverture à la première séance plénière.

11.2 Le Comité exécutif a pris note de ces informations, étant entendu que les rapports annuels, assortis du rapport supplémentaire, ont été diffusés à tous les États membres et qu'ils peuvent être consultés sur le site web public de l'OACI.

— FIN —